

Normes et modalités d'évaluation au préscolaire Année scolaire 2022-2023

Préscolaire 4 ans (groupes 901 et 902)

Compétences	1^{re} étape (remise du bulletin 17 novembre)	2^e étape (remise du bulletin 15 mars)	3^e étape (remise du bulletin dans la semaine du 7 juillet)
1 Accroître son développement physique et moteur	x	En observation	x
2 Construire sa conscience de soi	En observation	x	x
3 Vivre des relations harmonieuses avec les autres	x	En observation	x
4 Communiquer à oral et l'écrit	En observation	x	x
5 Découvrir le monde qui l'entoure	En observation	x	x

Enseignante : Roxanne Charest et Shany Marmen

Julie Palin, directrice